



ÉPERNAY RIME AVEC CONGRÈS

ÉDITO



Chères consœurs,
chers confrères,

L'équipe de l'URPS se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2025. Que cette année nouvelle vous apporte un plein épanouissement professionnel et personnel. À l'URPS, le premier semestre 2025 sera marqué par deux temps forts : le Congrès Inter-URPS les 13 et 14 mars à Strasbourg et le Congrès régional des IDEL le 15 mai à Épernay. À ces événements, où nous serons heureux de vous retrouver, s'ajouteront nos actions prévention, un programme qui sera relayé sur les réseaux sociaux par Ardelle, Bretzelle et Mirabelle, nos consœurs virtuelles à découvrir dans ce numéro.

Nous avons une pensée émue pour Hervé Frare, notre trésorier depuis 2016, qui vient de nous quitter au terme d'un long et courageux combat contre la maladie. Sa bienveillance, son dévouement, son humanité nous ont marqués. Il restera à jamais dans nos cœurs. Sa disparition nous rappelle, s'il en était besoin, combien la vie est fragile et combien il est essentiel de prendre soin de soi et de sa santé. Ne l'oublions pas !

Julien Boehringer
Président de l'URPS Infirmier Grand Est

Après Mulhouse en 2024, l'édition 2025 du Congrès régional des Infirmiers Libéraux du Grand Est se déroulera le 15 mai prochain à Épernay. À vos agendas !

Événement phare du calendrier régional, le 6^e Congrès organisé par l'URPS Infirmier Grand Est fait étape cette année dans la Marne, au cœur du vignoble champenois, pour une journée de rencontre, d'échanges et de partage autour du thème de la prévention tant auprès des patients que des soignants. Comme les années précédentes, la journée se déroulera en deux temps : plénière le matin et ateliers l'après-midi.

lire page 7

SOMMAIRE

**CERTIFICATS DE DÉCÈS :
EXPÉRIMENTATION
EN COURS**

**SOINS NON PROGRAMMÉS :
LE HAUT-RHIN EN LIGNE**

**ESP : À LA RENCONTRE
DES TERRITOIRES**

**FACE AUX AGRESSIONS...
LA FORMATION**



**CPOM 2025-2027 :
TOUS GAGNANTS**



**LES AMBASSADRICES
DE LA PRÉVENTION**



**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
A FAIT LA PART BELLE
AUX IDEL**

**MAISON DES URPS
RENDEZ-VOUS
À STRASBOURG**

**IPAL
LES RAISONS D'Y CROIRE**



— 3

— 4

— 6

— 7

— 8



ACTUALITÉS

Certificat de décès Expérimentation en cours

L'expérimentation qui permet aux infirmiers d'établir des certificats de décès a été lancée au printemps et ce pour une durée d'un an. Rappelons que ce dispositif s'adresse à des volontaires qui ont suivi la formation en e-learning mise à disposition gratuitement par l'ARS Grand Est. Les 18 juillet et 24 octobre, l'URPS a co-animé, avec l'ARS et l'Ordre régional infirmier, deux webinaires sur le sujet qui ont été suivis par une quarantaine de participantes. Pleinement associée au dispositif, elle a prévu **une indemnisation de 300 € pour les 750 premières infirmières libérales qui valident leur formation de 12 heures** : en fin d'année, vous étiez 344 à y avoir droit. Il n'est pas trop tard pour vous joindre au mouvement et élargir ainsi votre champ de compétences !

EN SAVOIR +
contact@urpsinfirmier-grandest.com
S'INSCRIRE
via ce QR Code



Soins non programmés Les IDEL du Haut-Rhin en ligne

Le GHR Mulhouse Sud Alsace (GHRMSA) et l'association pluri-professionnelle SAS 68 Libéral viennent de mettre en place le Service d'Accès aux Soins (SAS) 68. Ce maillon supplémentaire dans la prise en charge des soins non programmés est expérimenté dans le Haut-Rhin jusqu'au 31 décembre 2026. Le nouveau dispositif permet à un patient* d'accéder rapidement aux soins dont il a besoin. Le principe : un assistant de régulation médicale prend contact avec un infirmier libéral préalablement inscrit sur l'outil *Entr'actes* et l'invite à passer au domicile du patient. Une fois sur place, celui-ci joint un médecin pour une télé-consultation sur smartphone. **Partenaire du service, l'URPS Infirmier Grand Est apporte son soutien aux IDEL participants avec une indemnisation de 27 € par déclenchement de consultation, somme qui vient en complément de l'acte de télé-consultation.**

(*) réservé aux patients dont l'état nécessite une consultation médicale et qui n'ont pas la possibilité de se déplacer.

Équipes de Soins primaires À la rencontre des territoires

Chargée de la promotion des Équipes de Soins Primaires, maillon essentiel de l'exercice coordonné, l'URPS Infirmier Grand Est continue d'animer des ateliers ESP sur l'ensemble de son territoire. Ces rencontres de proximité constituent autant d'opportunités pour échanger avec d'autres professionnels de santé libéraux et/ou mener à bien un projet de création. À l'écoute des IDEL, l'URPS propose ces ateliers en distanciel et en présentiel. Certains sont accueillis depuis cette année en cabinet, en officine ou dans des bureaux mutualisés avec les CPTS locales. 15 ateliers ESP ont eu lieu en 2024. L'objectif reste le même pour 2025 dans une région Grand Est qui compte à ce jour 130 ESP. Le calendrier des dates vous sera communiqué ultérieurement sur les réseaux sociaux.

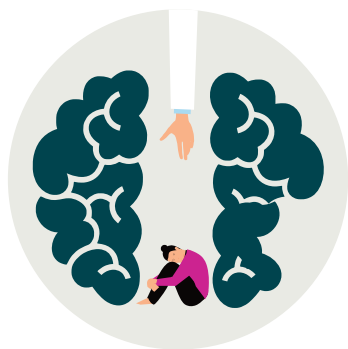
EN SAVOIR +
contact@urpsinfirmiergrandest.com



Nos actus en ligne



<https://urpsinfirmiergrandest.com>



SPS aide les infirmières en souffrance

L'association SPS vient en aide aux professionnels de santé et aux étudiants en souffrance. Elle a signé en juin dernier une Convention de partenariat avec l'URPS qui vous permet d'accéder gratuitement à l'ensemble de ses services. Pour vous connecter : RDV sur <https://www.asso-sps.fr/> Cliquez sur « espace partenaires » Entrez votre identifiant secretariat@urpsinfirmiergrandest.com et votre mot de passe : [spsurps2024*](https://www.asso-sps.fr/). Vous aurez accès aux ressources ainsi qu'au [0805 23 23 36](tel:0805232336), numéro vert d'accompagnement psychologique anonyme et confidentiel, 24h/24 7j/7.

Santé mentale Une collaboration à construire

Le 1^{er} octobre dernier, l'URPS Infirmier Grand Est a été reçue au Centre Psychothérapique de Nancy avant de recevoir à son tour l'équipe d'encadrement du Pôle Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie d'Adultes et d'Addictologie du Grand Nancy en vue de travailler ensemble sur le lien Ville-Hôpital-Ville. Une rencontre entre infirmiers de ville et infirmiers du CPN qui fait sens à l'heure où la santé mentale est la Grande cause nationale pour l'année 2025. À suivre.

Face aux agressions une formation qui (r)assure

Le 7 novembre, l'URPS Infirmier Grand Est a organisé une journée de formation sur la gestion des conflits dans le cadre de la pratique libérale. Au programme : approche théorique, mises en pratique et exercices à répéter chez soi. Animée par Patrice Renaud, expert en défense personnelle et sophrologue, cette journée a permis aux infirmières libérales participantes de développer des compétences essentielles pour faire face aux situations de tension dans leur

quotidien professionnel : mieux anticiper les risques, adopter le comportement approprié dans un moment difficile, savoir quelles parades mobiliser pour préserver son intégrité physique. Une démarche que Patrice Renaud résume par une formule : « *Bien se connaître parce que personne ne réagit de la même manière à une agression et se préparer à répondre plutôt que réagir, si d'aventure on se retrouve en fâcheuse posture.* »



« Il m'a inondé de menaces de mort... »

Ce soir d'août 2024, Valérie Sevin, infirmière libérale à Neuves-Maisons (54) se rend au domicile d'un patient toxicomane pour lui apporter, comme elle le fait depuis des années, son traitement de substitution.

Elle le trouve un peu agité, mais dans un premier temps tout se passe normalement. C'est après son départ que la situation dérape. En remontant dans sa voiture, Valérie reçoit un message vocal inquiétant : « *Je vais venir chercher ma méthadone chez toi. Je sais où tu habites...* »

UNE BOULE AU VENTRE

Le lendemain, Valérie se décide à porter plainte à la gendarmerie puis elle se rend chez le patient pour lui expliquer qu'elle arrête le suivi mais qu'un autre cabinet infirmier accepte de prendre le relais. En plein désarroi, il insiste pour qu'elle revienne sur sa décision et devant son refus il récidive : « *Durant toute la journée, il m'a inondé de*

menaces de mort, menaces qu'il a renouvelées à la pharmacie où, un peu plus tard, il a tenté en vain d'obtenir son stock de médicaments » Troublée, Valérie alerte la gendarmerie qui procède à son interpellation et à sa mise en garde à vue... Quinze jours passent. Valérie reçoit un nouveau message : « *Cette fois, il s'en prenait également à ma fille qu'il prétendait avoir connu une quinzaine d'années auparavant ! J'ai de nouveau porté plainte et depuis plus rien, sauf la peur que ça recommence.* »

Cette histoire, il a suffi que Valérie la raconte à des collègues pour que les bouches se délient : « *Ils m'ont confié leurs propres expériences. C'est ce qui m'a poussé à en parler lors d'une réunion de la CPTS Moselle et Madon et à m'inscrire à la formation soutenue par l'URPS Infirmier Grand Est : je ne regrette pas d'y avoir participé. En plus des conseils, on y apprend des techniques très utiles pour se protéger d'un potentiel agresseur.* »



FOCUS

CPOM 2025-2027

Un pour tous, tous gagnants

Le Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre l'Agence Régionale de Santé et l'URPS Infirmier Grand Est sera signé en ce début d'année. Il couvrira la période 2025-2027. En voici les grandes lignes.

Un contrat pour quoi faire ?

Le Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est un cadre de référence qui fixe les axes de coopération entre l'URPS Infirmier et l'ARS Grand Est et prévoit les financements associés. Il a pour objectif de donner de la lisibilité aux actions fléchées en associant les infirmiers libéraux aux évolutions du système de santé. Dans la continuité des actions engagées dans le cadre du précédent CPOM, le nouveau contrat affiche cinq grandes priorités pour la période 2025-2027 : la coordination avec l'accompagnement des Équipes de Soins primaires sur les territoires atones et la promotion du Service d'Accès aux Soins (SAS) ; l'universitarisation avec le développement d'actions en faveur de la formation initiale et en pratique avancée ; le lien Ville Hôpital Ville ; la santé mentale ; la prévention.

Le savez-vous ?

Chaque infirmier libéral participe au fonctionnement de l'URPS via sa contribution aux unions régionales des professionnels de santé (Curps). Les fonds versés chaque année par l'ARS au titre du CPOM permettent de financer des actions complémentaires engagées par l'URPS dans l'intérêt des IDEL et de la profession.



Parmi les actions financées grâce au CPOM, une part est consacrée au partage entre professionnels, que ce soit à l'occasion de webinaires ou dans le cadre d'événements organisés en région : Congrès des IDEL (notre photo le 16 mai à Mulhouse), Journée de l'infirmière, Congrès des IPAL, Journée des nouvelles installées...

Coordination au plus près

Au travers du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2025-2027, l'ARS Grand Est s'engage à soutenir la création de 10 ESP par an en phase 1 (étape de labellisation). En tête des priorités, les territoires où ces équipes sont pour l'heure les moins nombreuses : Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne, Meuse et Vosges.

S'agissant de la phase 2, un Appel à Projets sera organisé au cours du premier semestre

2025 dans le but de financer 15 nouvelles ESP. L'URPS Infirmier Grand Est se propose de vous accompagner dans cette démarche en vous faisant bénéficier de son appui méthodologique.

CONTACT

Arnaud Bacher
email : coordinateur-urps@urpsinfirmiergrandest.com
Tél. : 06 83 76 63 47

Universitarisation, toutes !

Soucieuse de valoriser les stages "en ville" en partenariat avec les IFSI de la région, l'URPS entend s'appuyer sur le CPOM pour promouvoir la formation au tutorat. Celle-ci permet aux infirmiers libéraux qui le souhaitent de développer des compétences utiles pour accueillir les stagiaires dans les meilleures conditions.

L'URPS, qui a édité un guide de l'installation en libéral, poursuivra dans le cadre du CPOM l'animation des journées des nouvelles

installées en Alsace et en étendra le principe à l'ensemble du Grand Est, sous forme de webinaires. Elle s'emploiera par ailleurs à faciliter l'installation des IPAL dans l'écosystème territorial de la santé que ce soit en développant la communication à destination des médecins et plus largement des 30 000 professionnels de santé du Grand Est ou en renforçant l'accompagnement des futurs diplômés, avant, pendant et après leur formation.



Qui mieux que des collègues libérales pour vous parler de prévention ?

Transport, manipulation de charge, sécurité, charge mentale... Consciente que les infirmières libérales ne prennent pas assez soin d'elles, alors que leurs conditions d'exercice cochent pourtant toutes les cases de la pénibilité, l'URPS a fait de cette question l'une des priorités des trois prochaines années.

Au-delà des actions de sensibilisation qu'elle conduira aux côtés des Unions régionales des autres professions de santé, l'URPS Infirmier Grand Est a prévu de traiter 4 thématiques par an, à raison d'une communication par mois et d'un événement par trimestre.

Élaborée à partir de vos remontées de terrain, cette démarche sera portée par Ardelle, Bretzelle et Mirabelle, vos trois collègues virtuelles imaginées par l'illustratrice nancéienne Christelle Fortrat, que nous vous invitons à découvrir dans ces colonnes.

Ardelle



35 ans, mariée, 2 enfants, vit en Champagne-Ardenne.

Conditions d'exercice : Ardelle a quitté l'hôpital, dont elle ne supportait plus les conditions de travail. Aujourd'hui en cabinet libéral, elle apprécie sa nouvelle vie au domicile des patients, même si financièrement elle a vite appris à faire la différence entre chiffre d'affaires et bénéfice. Sans avoir sauté le pas de l'exercice coordonné, elle travaille bien avec la pharmacienne et le seul médecin du secteur, un retraité. Très attirée par l'innovation, elle va se former à l'ETP. La pratique avancée ? C'est encore tôt mais pourquoi pas.

Signe particulier : en Champenoise pur jus et épicurienne patentée, elle n'a jamais rien contre une petite coupe !

Bretzelle

28 ans, vit en couple en Alsace.

Conditions d'exercice : Bretzelle est partie de l'hôpital à la recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, mais sans vraiment mesurer toutes les contraintes de l'exercice libéral. Pas administrative pour un rond, elle s'est très vite confrontée à l'inflexibilité de l'URSSAF et a dû composer avec son naturel : elle ne sait pas dire non. Résultat, souvent débordée par les sollicitations qu'elle se sent obligée d'accepter, Bretzelle éprouve les pires difficultés pour boucler ses journées, au grand dam de ses collègues du cabinet et de son compagnon...

Signe particulier : à l'image de sa vieille voiture thermique, elle se sent au bout du rouleau...



Mirabelle



55 ans, vit seule en Lorraine.

Conditions d'exercice : il y a une trentaine d'années, Mirabelle a quitté l'hôpital pour se tourner vers le libéral par désir d'indépendance. Sportive, elle a toujours pris soin de sa santé, physique et mentale. Curieuse et cultivée, elle donne des cours à l'IFSI et a joué très tôt la carte de la coordination : elle fait partie d'une CPTS et d'une Équipe de Soins Primaires. Si elle a connu l'âge d'or de la profession, cette époque oubliée d'avant les déserts médicaux, Mirabelle a toujours préféré s'adapter plutôt que de céder à la nostalgie. Sensible à la cause écologique, elle roule en électrique sans se faire trop d'illusions.

Signe particulier : très impliquée dans son métier, elle forme le vœu que les IDEL soient enfin reconnues à leur juste valeur.



ÉVÉNEMENTS

Charleville-Mézières a fait la part belle aux IDEL

Ce 21 novembre, une soixantaine d'IDEL des Ardennes, de la Marne et de tout le Grand Est avaient rendez-vous au 75 Forest Avenue à Charleville-Mézières. Au menu de la journée : prévention en santé, retour sur l'expérimentation « certificats de décès » et partage autour de l'actualité de la profession, le tout agrémenté d'un savant mélange de convivialité, d'information et de liberté de ton.

Lancée par Julien Boehring, Président de l'URPS infirmier Grand Est, la journée a débuté par une première table ronde consacrée au thème « Prévention en santé-Précarité : une approche globale qui a pour finalité la qualité de vie du patient, même si comme l'a souligné Luc Vellenriter, IDEL à Charleville-Mézières « pour certains, le domicile, c'est la rue ». Intervenant aux côtés de Cathy Noell, responsable territoriale Aube et Haute Marne chez Promotion Santé Grand Est et Agnès Michel, Vice-présidente de SOS Hépatites Champagne Ardenne, il a notamment expliqué comment son cabinet s'était



organisé pour accompagner vers un mieux vivre les patients fragiles en proie aux addictions.

DES ÉCHANGES APPRÉCIÉS

La deuxième table ronde de la journée a par la suite permis de faire le point sur l'expérimentation en cours concernant les certificats de décès, un dispositif soutenu par votre URPS.

Après la pause et la traditionnelle photo de famille, l'après-midi a repris par un tour d'horizon des actions engagées par les

commissions de l'URPS : prévention, coordination, communication, e-santé. Il s'est conclu en ateliers avec des échanges appréciés dans ces différents domaines.



La Pratique avancée en partage



Le 3^e Congrès des Infirmiers Libéraux en pratique avancée du Grand Est organisé par l'URPS s'est déroulé le jeudi 10 octobre dans les salons de l'Hôtel Mercure Gare de Nancy, en présence de Wilfrid Strauss, directeur des soins de proximité à l'ARS Grand Est, de Véronique Guillotin, sénatrice et présidente de la commission santé à la Région Grand Est, et avec la participation vidéo de Maxime Rouchon, Coordonnateur Assurance Maladie du Grand Est.

Après une matinée largement consacrée au thème de l'accès direct et de la primo prescription, les IPAL ont eu l'opportunité de partager leurs bonnes pratiques dans le cadre d'ateliers inspirés de leurs expériences de terrain.



À VOS AGENDAS

6^e Congrès à Épernay La prévention au menu



Un moment de respiration privilégié pour se retrouver entre infirmiers libéraux ! Le 6^e Congrès régional des IDEL organisé par l'URPS Infirmier Grand Est avec le soutien de l'ARS aura lieu le jeudi 15 mai à Épernay, autour du thème de la prévention, à l'adresse du patient comme du soignant.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS

Le programme détaillé du Congrès ainsi que le formulaire d'inscription en ligne vous seront communiqués en ce début d'année. **Retenez d'ores-et-déjà les dates et surveillez les réseaux sociaux.**

Hervé Frare nous a quittés



Hervé Frare, notre confrère et ami, nous a quittés le 29 décembre, après s'être battu avec courage pendant de longues années contre la maladie.

Hervé est né à Mulhouse le 19 mars 1976. C'est là qu'il a grandi et qu'il s'est formé. C'est non loin de là, à Ottmarsheim, qu'il a ensuite exercé comme infirmier libéral durant 20 ans.

À l'URPS Infirmier Grand Est, Hervé Frare était notre Trésorier depuis 2016, un poste où il a su imprimer sa marque avec exigence, rigueur et respect des finances publiques. Pleinement investi dans sa région, il occupait également des fonctions au sein de différentes instances (CPTS Mulhouse Agglomération, HAD Sud Alsace, Dispositif d'Appui à la Coordination d'Alsace, Ordre Infirmier).

Nous garderons de lui l'image d'un homme intègre, discret et profondément humain et le souvenir d'un professionnel dévoué, bienveillant et engagé tant auprès de ses patients, de ses confrères, qu'au sein des institutions auxquelles il a apporté ses compétences.

Les élus de l'URPS ont tenu à lui rendre un dernier hommage le 4 janvier dernier à Wittensheim. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Maison des URPS Rendez-vous à Strasbourg

CONGRÈS de la
MAISON DES URPS

13 & 14 mars 2025

LE RDV DES 30 000 PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX EN GRAND EST

2 journées pour faire avancer vos pratiques :

- COORDINATION TERRITORIALE DES SOINS
- LIEN VILLE-HÔPITAL-VILLE
- E-SANTÉ
- PRENDRE SOIN DES SOIGNANTS

2^e ÉDITION STRASBOURG PALAIS DES CONGRÈS

MAISON URPS GRAND EST

ARS

C'est le Palais des Congrès de Strasbourg qui accueillera, les 13 et 14 mars prochains, le 2^e Congrès de la Maison des URPS, le rendez-vous des 30 000 professionnels de santé libéraux en Grand Est.

Inscrivez-vous dès maintenant et profitez de cette occasion de rencontrer d'autres professionnels de santé et de partager vos pratiques innovantes en ESP, MSP, CPTS. Notez qu'un lien de réservation vers les hôtels proches avec un tarif préférentiel a été intégré sur le site.

S'INFORMER & S'INSCRIRE
via ce QR Code





IPAL : les raisons d'y croire

Rencontre avec trois infirmières en pratique avancée participantes de la Journée IPAL organisée par votre URPS le 10 octobre dernier au Mercure Nancy Centre Gare.

IPAL à 100% depuis septembre 2022, Gladys Lamoureux exerce dans une Maison de Santé de Bar/Seine, au sein d'une CPTS de 23 000 habitants. Si elle a choisi ce métier après 20 années comme IDEL, c'est pour diversifier son activité et approfondir sa pratique. Un virage contrôlé : « Avant de me lancer, j'ai sollicité le soutien des médecins généralistes avec lesquels je travaillais le plus. Ils m'ont accompagnée dans ce nouveau mode d'exercice et cette relation perdure. » Pendant sa formation à Reims, Gladys choisit d'effectuer l'un de ses stages à la Maison de Santé : « Ça m'a permis de me faire connaître des autres professionnels de santé du territoire et de prendre la mesure du métier aux côtés des médecins avec lesquels je collabore aujourd'hui. »

Même si tout n'est pas rose, elle reconnaît évoluer dans un contexte favorable : « Le président de la CPTS est médecin généraliste. Il a facilité mon installation sur mes différents sites d'intervention. La CPTS m'a également soutenue pour mon équipement informatique et elle m'octroie des vacances qui couvrent le temps consacré à la coordination des soins. De quoi compléter mes revenus, qui restent néanmoins fragiles et très « médecin dépendants ». La suite ? « Les médecins qui ont recours à une IPAL se plaisent à souligner le confort de travail et la sécurité que confère cette collaboration. » Reste à le faire savoir !

UN MÉTIER ENCORE À INVENTER

Ludivine Saker a 30 ans lorsqu'elle décide de reprendre des études pour devenir infirmière après une première expérience de secrétaire médicale devenue à la longue trop administrative à son goût. Sa carrière d'IDE débute à l'unité d'assistance nutritionnelle du CHU de



De gauche à droite, Gladys Lamoureux, Ludivine Saker et Charlotte Kessler

Nancy. Elle est en charge du suivi thérapeutique des pathologies chroniques. Cinq ans plus tard, en quête d'autonomie, elle rejoint une association qui accompagne les patients diabétiques dans le cadre d'un protocole de coopération avec le Centre hospitalier. Elle y restera dix ans.

Nous sommes en 2022. Le métier d'IPA émerge. Ludivine le voit comme un prolongement naturel et décide de l'aborder en libérale pour voler de ses propres ailes. Deux ans plus tard, fraîchement diplômée, elle assure ses premiers suivis en lien avec un médecin diabétologue qui l'accueille dans son cabinet et avec une Maison de Santé située en périphérie de Nancy : « Ce nouveau métier m'offre de réelles opportunités car il reste pour une large part à inventer en complémentarité avec les médecins et en interface avec les autres professionnels de santé. Certes, je suis au tout début de mon activité et peut-être vais-je un peu déchanter car l'exercice en libéral a ses contraintes propres. Mais si ma situation le permet, j'aurai plaisir à accueillir de futures collègues en stage et à ouvrir un cabinet avec d'autres IPAL, car j'en ai la conviction : cette voie a de l'avenir. »

PETIT À PETIT, L'IPAL FAIT SON NID

En 2020, suite à l'irruption du COVID, Charlotte Kessler quitte le service de cardiologie de l'hôpital de Chalons-en-Champagne où elle travaille depuis cinq ans pour bifurquer en médecine polyvalente. C'est là que se cristallise son projet. « Au départ, ma

formation devait déboucher sur la création d'un poste d'IPA au sein de l'hôpital. Mais rien ne s'est déroulé comme prévu. » Durant son parcours universitaire, Charlotte apprend qu'une fois diplômée elle n'aura finalement pas de poste fixe à l'hôpital... « Je ne pouvais pas l'envisager après ces deux années d'études. J'ai donc commencé à chercher une porte de sortie. » L'ouverture, elle la trouve dans une maison de santé située à proximité de Chalons, qui envisage de faire évoluer ses pratiques et de travailler avec une IPA. Chaleureusement accueillie par l'équipe, elle se décide après mûre réflexion à saisir cette opportunité et à sauter le pas de l'exercice en libéral... Ce qu'elle fait à l'automne 2022. Avec le recul, Charlotte jette un regard lucide sur son début d'activité marqué par le changement de pied de médecins devenus soudain plus frileux mais aussi (et surtout) par le retour positif des patients : « Ils sont reconnaissants de ma valeur ajoutée. Souvent », explique-t-elle, « les patients qui viennent pour un renouvellement en profitent pour signaler un mal de dos, une toux tenace... Le médecin traite alors le problème aigu et il n'a pas toujours le temps de se pencher sur la pathologie chronique. C'est justement mon rôle d'IPA que d'assurer ce suivi dans le temps ». Les médecins avec lesquels elle travaille l'ont bien compris et ils en parlent autour d'eux, ce qui a pour mérite de faire tomber les a-priori.... Petit à petit, l'IPAL fait son nid.